



# POLE ORNAÏSI DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

## Pilotage : Sous-préfet référent

### LES PARTENAIRES

#### DDT

Cité administrative  
Place Bonet  
BP 537  
61007 Alençon cedex  
Accueil : 8h30-12h  
13h30-17h00  
02 33 35 50 50

- Animation et pilotage du POLHI
- Observatoire départemental ORTHI
- Application du CCH
- Renseigner les particuliers et professionnels
- Mobiliser les crédits
- Incitation à la prise en charge de la compétence « habitat » par les structures Intercommunales.

#### DT de L'ARS

Agence Régionale de Santé  
Place Bonet  
BP 539  
61016 Alençon cedex  
Accueil : 8h30-12h  
13h30-17h00  
02 33 80 83 00

- Application du CSP en rapport avec l'habitat indigne
- Relation avec les autorités locales et application du RSD en cas de carence du Maire.
- Participation à l'animation du Pôle, notamment en informant les membres sur la réglementation sanitaire et d'hygiène et ses évolutions
- renseigne la base de données @rienne-Habitat.

#### DDCSPP

Cité administrative  
Place Bonet  
CS 50003  
61013 Alençon cedex  
Accueil : 8h30-12h  
13h30-17h00  
02 33 35 50 50

- Utilisation des outils à sa disposition pour l'hébergement ou logement des ménages en situation d'habitat indigne : CHRIS, contingent Préfet, DALO, CCAPEX ...
- Information et échange sur les dossiers DALO pour motif d'insalubrité ou non-décence.
- Signalement de dossiers de logements potentiellement indignes.
- Information éventuelle sur la réglementation et les politiques publiques d'hébergement et de logement des ménages en difficulté.

#### DREAL

DREAL Basse Normandie  
10 Blvd Général VANIER  
CS 60040  
14006 CAEN cedex  
02 31 43 15 00

- Coordinatrice du dispositif LHI sur la région.
- Programmation et gestion des crédits LHI.

#### CONSEIL DEPARTEMENTAL

Conseil général de l'Orne  
27 bvlid de Strasbourg  
61000 alençon  
02 33 81 60 00

- Mobilisation des services sociaux dans le repérage et signalement des ménages dont le logement est potentiellement indigne, dans le cadre du suivi social habituel.
- Mise en place d'outils adaptés à la situation tel que : FSL, accompagnements sociaux liés au logement.
- Aide au logement, en coordination avec la DDCSPP.
- Participation au COPIL.

#### ASSOCIATION des MAIRES DE L'ORNE

Conseil général de l'Orne  
27 bvlid de Strasbourg  
61000 alençon  
02 33 26 33 01

- Informer et sensibiliser les maires sur la lutte contre l'habitat indigne.
- Aider les Maires dans la mise en œuvre des mesures de police en matière de règlement sanitaire départemental et de sortie de péril.

#### CAF et MSA

CAF 61  
14 rue du 14ème Hussards  
61021 Alençon  
08 10 256110

MSA Mayenne – Orne – Sarthe  
30 rue Paul Ligneul  
72032 Le Mans cedex  
02 43 39 44 72

- Signalement de logements potentiellement non décents ou indignes.
- Étudier toutes les informations relatives à la non décence, avec possibilité de suspension de versement au tiers, des aides aux logements.

#### ADIL

ADIL 61  
88 rue Saint-Blaise  
61000 Alençon  
02 33 32 94 76

- Informer les partenaires, les maires, les propriétaires et locataires gratuitement sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement.
- Assurer des actions de formation au bénéfice des partenaires et des Maires.

#### AUTRES PARTENAIRES

Le Pôle peut solliciter ponctuellement d'autres partenaires, actuellement non membres du Pôle, selon l'ordre du jour :

- Les collectivités locales, EPCI et communes, les sous-préfets, les magistrats référents Habitat Indigne ou leur représentant, le corps médico-social ou médical : les aides soignantes, les médecins, la psychiatrie etc...
- Les opérateurs logements.